

MOBILISATION DES BOIS EN FORÊT PRIVÉE AU QUÉBEC



Cours de formation : administration et fiscalité forestière

Depuis le début des années 2000, le Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA – Estrie offre une formation sur l'administration et la fiscalité forestière aux conseillers forestiers et aux propriétaires forestiers du Québec.

Cette formation a pour but de fournir aux producteurs forestiers toute l'information nécessaire pour qu'ils puissent profiter au maximum des avantages fiscaux liés à l'exploitation d'un boisé privé. Le plan de formation proposé couvre la majorité des possibilités qui s'offrent à un propriétaire de boisé.

Les personnes qui suivent la formation peuvent donc approfondir leurs connaissances des différentes règles fiscales à l'aide de plusieurs mises en situation et d'exemples concrets. Au total, 26 sujets sont abordés, tels que le remboursement des taxes foncières, l'achat d'un lot, le Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, l'achat de machinerie, la TPS et la TVQ, l'épuisement du boisé, le transfert aux enfants et l'étalement du revenu.

Le Regroupement des sociétés d'aménagement (RESAM) du Québec peut aider les groupements forestiers à trouver des sources de financement pour la réalisation d'une activité de formation sur la fiscalité forestière. Le Programme d'aménagement durable des forêts du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs permet aussi de financer ce type d'activité de formation.

✓ ACTION 10

Plan d'action national sur la mobilisation des bois en forêt privée

« Favoriser la compréhension et l'utilisation des outils fiscaux »

FAITS SAILLANTS

Connaissance des règles pour le calcul de l'impôt sur le revenu

Présentation des dépenses déductibles d'impôt

Présentation des revenus à déclarer

Plus de 26 sujets abordés lors de la formation

Possibilité d'augmenter les revenus nets des propriétaires de boisé

Pour en savoir plus...

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 6R1
Ligne sans frais : 1 844 523-6738
Télécopieur : 418 644-6513
services.clientele@mffp.gouv.qc.ca

DAEF2-0106-F-08
Document accessible en ligne : mffp.gouv.qc.ca/forets/privees/privees-mobilisation.jsp

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives
nationales du Québec 2017